

Leçon de choses

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **34 (1905)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ex. : Tantôt d'immenses ruines pendaient au-dessus de *ma tête*, etc.

g) *Exercice sur le pluriel des noms. — Mettre en 3 colonnes les noms en s, en x et ceux qui restent invariables.*

Les roches	Les yeux	Les bois
Les ruines	Les lieux	Les pays

h) *Permutation du temps au présent.*

Je gravis lentement et à pied des sentiers assez rudes, conduit par un homme que je prends pour être mon guide, etc.

i) *Exercices sur les compléments directs et indirects.*

Je gravissais quoi? des sentiers assez rudes.

Un homme que j'avais pris pourquoi? pour être mon guide.

j) *Dictée des 4 premières phrases avec permutation du pluriel.*

Nous gravissons lentement et à pied des sentiers assez rudes, conduits par des hommes...

k) *Ecriture.*

1° Il n'y a point de montagne sans vallée.

2° Si la montagne ne vient pas à nous, il faut aller à elle.

3° C'est une montagne à soulever.

4° La montagne a enfanté une souris.

5° La montagne est l'œuvre de Dieu.

Ern. BISE, *inst.*

LEÇON DE CHOSES

La truite (degrés moyen et inférieur).

DESCRIPTION. — La truite est un poisson d'eau douce. Son corps, assez haut et comprimé des deux côtés, est recouvert d'*écailles* très petites et imbriquées comme les tuiles d'un toit.

Le dos et les parties supérieures sont d'un vert olivâtre qui va en s'affaiblissant sur les flancs et passe au jaunâtre. Les parties inférieures et le ventre sont d'un jaune clair et brillant comme le laiton. La robe est parsemée de taches noires et de taches rouges. Ces dernières sont arrondies et entourées de deux ou trois cercles concentriques dans lesquels se mêlent les nuances de l'azur et de l'argent.

La tête de la truite est épaisse, le museau large et obtus, l'œil grand et dépourvu de paupières; la gueule est garnie de dents nombreuses, fines et aiguës.

Résumé: Forme du corps — couleur — tête — œil — dentition.

Les organes de locomotion de la truite sont les *nageoires*, sortes de membranes maintenues par des rayons en forme d'éventail. Les nageoires se divisent en nageoires paires, disposées latéralement (*pectorales et ventrales*) et en nageoires impaires (*dorsales, anale, caudale*), disposées sur la ligne médiane du corps.

La truite respire l'oxygène contenu dans l'eau par les *branchies*, sortes de filaments rouges semblables à des dents de peigne. Les branchies s'ouvrent en dehors par des fentes appelées *ouïes*, que peut

fermer un espèce de volet nommé *opercule*. L'eau entre par la bouche, va baigner les branchies et s'écoule ensuite par les ouïes. Pendant ce trajet, l'eau cède au sang l'oxygène, et lui enlève l'acide carbonique. Le corps de la truite, comme celui de presque tous les poissons, contient, en outre, un curieux organe rempli d'air, une espèce de poumon rudimentaire dont on ne connaît pas bien l'usage appelé *vessie natatoire*. Les côtes, en grand nombre de la tête à la queue, se nomment arêtes.

Résumé: Nageoires — branchies — ouïes — opercules — respiration — vessie natatoire — arêtes.

HABITAT. — C'est en vain que vous chercheriez la truite dans les grandes rivières et les fleuves dont les flots lents et tranquilles sont chargés d'impuretés de toutes sortes; ce qu'il faut à ce joli et délicieux poisson, ce sont les eaux froides, claires, vives et torrentueuses. Voyez-vous, en amont de ce moulin, la chute où l'eau, après s'être amoncelée au-dessus de la digue destinée à élever son niveau, se précipite en bouillonnant et agite encore après avoir repris sa course ses rapides tourbillons! C'est là, surtout, que se plaît la truite. Elle aime à se jouer au milieu de l'écume du torrent; cette eau agitée, saturée d'un air sans cesse renouvelé, convient à ses instincts et à son organisation, sans parler des insectes, des crustacés et même des petits poissons qui, entraînés, étourdis par la violence du courant, lui offrent là plus qu'ailleurs une facile proie.

Les lacs et les ruisseaux des Alpes sont presque tous peuplés de truites délicieuses.

Résumé... (Chaque partie de la leçon doit être résumée au tableau noir comme ci-dessus.)

NATATION. — La puissance de natation de ce poisson est presque incroyable : passer sous la roue d'un moulin en mouvement, fendre et surmonter le torrent qui se précipite dans le coursier, remonter avec aisance les rapides, n'est qu'un jeu pour la truite; les chutes des barrages ne l'arrêtent même pas, à condition, toutefois, que l'angle ne soit pas trop fort. Voici comment elle s'y prend pour les franchir, au dire des pêcheurs (gens toujours véridiques comme on sait). Elle commence par assurer la partie inférieure de son corps sur un point d'appui résistant (pierre, rocher, etc.) puis, elle se recourbe en demi-cercle pour saisir sa queue avec sa bouche; alors, se débandant avec vigueur, elle fait un bond de 30 à 40 cm. qui lui permet de trouver un nouveau point d'appui, plus élevé que le premier, d'où elle recommence le même manège jusqu'à ce qu'elle ait franchi l'obstacle.

NOURRITURE. — La truite se nourrit de vers et de petits poissons. Elle est très friande des insectes qui voltigent à la surface des eaux. Qu'un coup de vent vienne agiter les arbres du rivage, la curée sera plus abondante encore. A chaque bouffée, les papillons de nuit, qui se reposent sur les arbres pendant le jour, les chenilles qui rampent sur les feuilles, les araignées qui y filent leur toile, les sauterelles qui bondissent dans la prairie, de nombreux représentants de toutes ces tribus qui volent, filent ou sautent dans les bois et dans les champs sont précipités dans les eaux. Quelque temps ils se débattent à la surface, traçant de longs sillons avec leurs membres convulsivement agités, jusqu'à ce que la truite en les dévorant successivement, vienne mettre un terme à leurs souffrances.

REPRODUCTION. — La truite est ovipare. La ponte commence aux premiers jours d'octobre et finit à la fin de janvier. Elle

dépose ses œufs dans des cavités formées par elle dans le gravier. Les œufs assez gros éclosent au bout de 40 à 60 jours. La période de la ponte s'appelle le *frai*. Pendant ce temps, la pêche est défendue, car le poisson occupé à d'autres soins, offrirait une capture trop facile ; de plus, chaque femelle détruite verrait s'anéantir avec elle des milliers de germes prêts à éclore.

PÊCHE. — On pêche la truite à la *ligne* ou au *filet*.

La ligne se compose d'un fil plus ou moins solide portant à l'un de ses bouts l'*hameçon* et se rattachant par l'autre bout à une longue canne flexible de préférence en bambou jaune. La partie du fil de ligne placée le plus près de l'hameçon s'appelle *monture* ou *mord-à-pêche*. C'est la substance même du ver à soie. Pour l'obtenir, on prend un ver à soie prêt à filer, on le tire en sens inverse par la tête et par la queue, et l'on allonge la matière dont il est formé en un filament indissoluble et à peu près invisible dans l'eau, de 30 à 40 cm. de longueur.

L'hameçon est un crochet d'acier à la pointe aiguë et barbelée, c'est-à-dire munie à sa base d'une 2^{me} pointe en sens inverse de la première, et destinée à retenir l'instrument dans les chairs. C'est à l'hameçon que le pêcheur fixe l'appât (ver, mouche, sauterelle, etc.), après quoi, il jette sa ligne à l'eau, et attend patiemment, en ayant grand soin de dissimuler sa personne, que la truite vienne happer l'appât et par conséquent l'hameçon. Alors le pêcheur, d'un petit coup sec du poignet sur la canne, enfonce l'hameçon dans les chairs du poisson (cela s'appelle *ferrer*) puis il l'amène à lui. On pêche aussi la truite en faisant sautiller une *mouche artificielle* sur l'eau, de manière à imiter les efforts d'un insecte qui se noie.

Le filet le plus employé pour capturer la truite, se nomme *truble* ou *trouble*. Nous ne le décrirons pas, car cela nous entraînerait trop loin.

GÉNÉRALISATION. — Parmi les autres poissons d'eau douce, on peut citer : la carpe, le brochet, la perche, le saumon, qui diffère peu de la truite, si ce n'est par sa taille plus forte et sa chair rougeâtre, le salut, le barbeau, etc.. Parmi tous ces poissons, il n'en est point dont la chair soit aussi fine, délicate et estimée que celle de la truite.

Félix MOTTET, *inst.*

Dans le monde sténo-dactylographique

Dans sa dernière assemblée générale, l'Institut sténographique de France a décerné pour la deuxième fois une médaille de vermeil, sa plus haute récompense, à M. Bonnabry, professeur de sténographie à Fribourg et auteur de très utiles tableaux pour l'étude du doigté des machines à écrire.

Les organes duployens signalaient une fois de plus, à cette occasion, les services rendus par M. Bonnabry à la vulgarisation rationnelle de la sténographie et de sa compagne désormais inséparable, la dactylographie.

Initié aux principaux systèmes de sténographie français, notre lauréat utilise et enseigne la sténographie Duployé